



**NATIONS  
UNIES**



**Convention sur la lutte  
contre la Désertification**

Distr.  
GÉNÉRALE

ICCD/COP(6)/CST/3  
26 juin 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONFÉRENCE DES PARTIES  
Comité de la science et de la technologie  
Sixième session  
La Havane, 26-28 août 2003  
Point 6 c) de l'ordre du jour provisoire

**AMÉLIORATION DE L'UTILITÉ ET DE L'EFFICACITÉ DU COMITÉ  
DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**Rapport préliminaire du Groupe d'experts**

Note du secrétariat\*

1. Le Groupe d'experts s'est réuni à Bonn (Allemagne) du 2 au 7 juin 2003 afin d'examiner de manière approfondie les résultats obtenus et les activités menées par ses membres de novembre 2002 à mai 2003.
2. Conformément à l'ordre du jour (annexe I), chacun des thèmes ci-après a fait l'objet d'une communication de la part d'un coordonnateur:
  - Évaluation de la désertification à l'échelle mondiale, régionale et nationale;
  - Contribution à la mise à jour de l'atlas mondial de la désertification;
  - Contribution à l'élaboration d'un plan scientifique destiné à la recherche sur la dégradation des terres;
  - Pauvreté et dégradation des terres: méthodes d'évaluation;
  - Contribution à l'élaboration d'un glossaire terminologique de la désertification consultable sur la Toile;

---

\* Le retard intervenu dans la soumission du présent document est dû à la tenue tardive de la deuxième réunion du Groupe d'experts à laquelle le rapport a été adopté.

- Développement d'un réseau interactif et thématique de données/métadonnées;
- Contribution à l'élaboration d'un système commun de repères et d'indicateurs pour suivre et évaluer la désertification;
- Étude de cas: diagnostic régional des indicateurs et systèmes de suivi en Amérique latine et aux Caraïbes;
- Systèmes d'alerte précoce à court terme.

3. Ces communications peuvent être consultées sur le site Web du secrétariat, à l'adresse suivante: <http://www.unccd.int>.

4. On trouvera dans le présent rapport préliminaire du Groupe d'experts des résumés des communications, leurs conclusions et recommandations ainsi qu'une récapitulation de l'état actuel des connaissances, de l'étendue et de l'ampleur de l'impact, des possibilités d'atténuation et des implications pour les décideurs.

5. La liste des participants figure à l'annexe II.

TABLE DES MATIÈRES

|   | <u>Page</u> |
|---|-------------|
| I. RÉSUMÉ, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DES COMMUNICATIONS .....                      | 4           |
| II. RÉCAPITULATION DES RÉSUMÉS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DES COMMUNICATIONS ..... | 24          |
| <u>Annexes</u>  |             |
| I. Ordre du jour de la réunion .....  | 27          |
| II. List of participants .....  | 30          |

## I. RÉSUMÉ, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DES COMMUNICATIONS

### Activité 1.1: Évaluation de la désertification à l'échelle mondiale, régionale et nationale (coordonnateur: Takeuchi)

#### *Résumé*

1. Par évaluation de la sécheresse et de la désertification, le Groupe d'experts entend une typologie physique, socioéconomique et/ou biologique, quantitative et/ou qualitative, de ces phénomènes sous leurs divers aspects dans l'espace et dans le temps. Une telle évaluation offre un cadre méthodologique à l'élaboration de directives relatives aux mesures de protection à prendre en cas de dépassement de seuils au-delà desquels les fluctuations environnementales causent de graves dégâts aux écosystèmes. Chaque seuil devrait être établi en fonction des incidences naturelles et anthropogènes observées, de l'échelle saisonnière à l'échelle de la décennie et de l'échelle spatiale locale à l'échelle spatiale mondiale.
2. En lisant les rapports qui peuvent être consultés sur le site Web du secrétariat de la Convention, nous nous sommes aperçus qu'un petit nombre seulement de programmes d'action et de rapports nationaux proposaient des indicateurs, des repères, des évaluations et une modélisation. La Gambie, l'Inde et le Kenya se sont penchés sur les repères. L'Inde, le Kenya, la Mongolie et l'Ouzbékistan ont examiné la question de la modélisation.
3. Dans la proposition relative à un système de repères et d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation de la désertification, formulée dans le cadre de l'activité du réseau thématique 1 pour la région de l'Asie, on trouve la définition suivante des repères: «Les repères constituent le niveau de référence à partir duquel on procède à l'évaluation et au suivi et le point à partir duquel les terres commencent à se dégrader ou à s'améliorer. On peut déterminer des repères en définissant des écosystèmes non dégradés dans la même zone agroclimatique et les mêmes conditions naturelles.».
4. Il était mentionné dans le rapport que le système d'indicateurs devait prendre en considération les quatre éléments – pression, état, impact de la désertification et mise en œuvre de la gestion et des interventions – auxquels les modèles PER (pression – état – réponse) et FPEIR (forces motrices – pression – état – impact – réponses) semblaient s'appliquer.
5. Pour choisir des indicateurs lorsque l'échelle est la plus grande, nous avons besoin d'images satellite et de données statistiques. À l'échelle locale en revanche, il importe de recueillir des données de terrain à l'aide d'enquêtes et de questionnaires. Il existe une certaine relation entre la hiérarchie et les données calculées. Pour évaluer la sécheresse et la désertification, il faut commencer par utiliser correctement les données existantes.

#### *Conclusions*

6. On peut tirer quatre grandes conclusions: 1) il faut élargir l'état des connaissances relatives à la désertification dans les diverses régions, 2) il est nécessaire de contribuer à l'élaboration d'une série de repères communs (référence commune; par exemple, FAO, OCDE, etc.) et d'indicateurs (système) de suivi et d'évaluation (d'ici à 2006) sur la base de communications et d'échanges pertinents, 3) il faut appliquer et valider des modèles permettant d'évaluer la dégradation des terres dans un contexte biophysique et socioéconomique et 4) il faut évaluer l'efficacité du travail.

### *Recommandations*

7. Dans le programme de travail potentiel du Groupe d'experts relatif à l'évaluation, on peut lire: «Il se peut que le groupe souhaite établir des lignes de base et des repères en utilisant une année de référence appropriée.». Il est urgent de suivre et d'évaluer l'évolution des indicateurs de pression, d'état, d'impact et de mise en œuvre par rapport à une année donnée. Le Comité devrait examiner de manière approfondie cette question à l'occasion de la sixième session de la Conférence des Parties. Les programmes d'action nationaux (PAN) examinés dans le présent rapport ignorent de toute évidence cet aspect des choses.

8. Il faudrait donc recueillir de nombreuses données conjoncturelles et établir des stations modèles pour suivre les tendances des indicateurs. De telles stations devraient également permettre d'examiner les méthodes de collecte des données locales.

9. L'évaluation de la sécheresse a fait l'objet d'une modélisation aux niveaux mondial et régional. À l'avenir, il faudra donner à ces modèles une dimension globale en intégrant des facteurs socioéconomiques, les conditions démographiques ainsi que des données politiques et religieuses.

10. Dans les pays en développement, l'analyse de la sécheresse aux niveaux national et local est entravée par des contraintes économiques et techniques. En particulier au niveau local, l'accès à l'information même est difficile. Il importe d'y remédier. Plus l'échelle est petite, plus il importe d'analyser les facteurs naturels et humains (en particulier sociaux), sensiblement différents de ceux qui jouent à l'échelle mondiale. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'élaborer des indicateurs appropriés au niveau local.

11. L'élaboration de modèles aux niveaux national et local suppose la résolution de problèmes difficiles tels que ceux que posent la collecte et l'analyse des données, du fait du retard économique et technique des pays en développement. La fourniture d'une assistance financière et technique par les pays développés est essentielle et il faut en débattre.

12. Au niveau mondial, il importe tout particulièrement de donner plus de rigueur scientifique à des programmes tels que GLASOD ainsi qu'aux méthodes correspondantes. Il faut notamment procéder à une évaluation globale des ressources en terre et en eau pour être à même de comprendre la dégradation des terres.

13. En Afrique occidentale, le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et, en Asie, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) ainsi que le réseau thématique 1 offrent des exemples d'évaluation au niveau régional. Leurs travaux sont toutefois limités par l'absence d'indicateurs actuellement adaptés. Il faut s'employer davantage à élaborer des repères, à construire des modèles en combinant des indicateurs et à évaluer l'efficacité de leur mise en œuvre par des simulations.

14. Il faudrait mettre au point un modèle général faisant intervenir des informations sur les terres et les activités humaines. Chaque groupe régional devrait réfléchir à un modèle propre à sa région, sur la base du modèle mondial, et l'élaborer.

15. Pour de nombreux spécialistes, une évaluation ou une analyse complexe des phénomènes de sécheresse doit tenir compte de beaucoup de facteurs. Évaluer une menace de sécheresse fait intervenir des paramètres naturels propres au site ainsi que des pratiques de production

agricole et une analyse socioéconomique de la production agricole et de ses incidences sur le développement régional. D'un certain côté, une utilisation des terres et un rendement donnés peuvent représenter une menace de sécheresse pour une région mais peuvent avoir par ailleurs des incidences favorables sur une autre région.

16. Pour exprimer les résultats d'une évaluation, on peut suivre deux méthodes: 1) créer un indicateur intégré tenant compte de tous les aspects susmentionnés ou 2) combiner différents facteurs et différentes données sur une base territoriale (par exemple en utilisant des cartes pour illustrer la répartition spatiale des différents facteurs et en les réunissant à l'aide de techniques SIG). Cette méthode est préférable pour élaborer des cartes de sensibilité à la sécheresse dans un pays ou une région mais des recherches approfondies demeurent nécessaires.

17. Les indicateurs et repères d'état permettent d'évaluer une situation et une tendance et les indicateurs et repères de mise en œuvre des mesures correctives. La proposition, formulée dans le cadre de l'Évaluation du millénaire portant sur l'écosystème, d'évaluer des scénarios mérite d'être notée. Les évaluations de scénarios, qui permettent d'analyser les incidences éventuelles de telle ou telle grande orientation sur les futures modalités d'utilisation des terres, peuvent fournir des renseignements utiles à la décision face à diverses options. À côté de l'évaluation prédictive, établie à partir de l'analyse de la situation et de la tendance, qui risque d'être fortement entachée d'incertitudes, elles fournissent des informations utiles aux utilisateurs pour les aider à décider s'il y a lieu de soutenir ou non une orientation, tout en explicitant la portée de la prévision et les conséquences possibles de la décision.

Activité 1.2: Contribution à la mise à jour de l'atlas mondial de la désertification  
(coordonnateur: Vermes)

*Objectif*

Se fondant sur la deuxième édition (établie par Nick Middleton et David Thomas) de l'atlas mondial de la désertification, publié en 1997 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Groupe d'experts a défini à sa réunion de Hambourg les principales finalités de l'activité:

- Examiner la situation cartographique actuelle ainsi que l'atlas;
- Déterminer les critères de base présidant à l'élaboration du nouvel atlas;
- Établir des recommandations concernant le cadre de référence et la mise au point de cartes de vulnérabilité/sensibilité de zones à la sécheresse et à la désertification.

*Résumé et recommandations*

L'atlas mondial de la désertification, publié par le PNUE en 1997, représente une tentative remarquable de synthèse des informations mondiales relatives au processus de désertification et de dégradation des terres dans les zones arides, afin de présenter une vue d'ensemble de ces terres et d'attirer l'attention des peuples et des gouvernements du monde sur les problèmes liés à la désertification. Faute de données exactes et fiables et en raison du flou des buts et des objectifs ainsi que de la démarche globale initialement retenue, l'utilisation de cet atlas se heurte à certaines imperfections et il est indispensable de le réviser pour l'améliorer. Les propositions ci-après tiennent compte des critiques générales exprimées à l'endroit de l'édition actuelle ainsi que des suggestions de spécialistes de l'évaluation et de la cartographie de la sécheresse et de la désertification.

- a) Dans un premier temps, il est recommandé de définir le *public* auquel s'adresse l'atlas et d'en préciser les modalités de diffusion. L'accessibilité est une considération primordiale.
- b) Avant d'entreprendre le travail de révision, il importe de fixer clairement les *objectifs* de la nouvelle édition. Une finalité claire influera sur la démarche, l'échelle, la méthode d'élaboration, voire les déterminera et permettra de mieux définir la publication et de l'utiliser plus efficacement.
- c) Il faudrait élaborer de nouvelles *méthodes* d'évaluation et d'illustration de la sécheresse et de la désertification, à partir de bases de données locales plus précises et d'une échelle nationale d'évaluation, et en procédant à partir des unités les plus petites.
- d) Pour tenir compte de la complexité du sujet et de l'influence de nombreux facteurs, il est nécessaire de *combiner ces facteurs et les différentes données* sur une base territoriale (par exemple en illustrant la répartition spatiale des différents facteurs au moyen de cartes et en réunissant celles-ci à l'aide de techniques SIG).
- e) Il est urgent de revoir les *termes et les concepts fondamentaux*, et éventuellement d'en définir de nouveaux, en particulier de distinguer entre sécheresse et désertification, et il faudrait choisir une série d'indicateurs (indices, repères) permettant dans les deux cas de procéder à l'évaluation et à l'expression des principaux processus ou résultats.
- f) L'un des principaux inconvénients de l'atlas actuel est le caractère assez statique de la cartographie sur papier en général, rapidement dépassée; aussi est-il fortement recommandé d'utiliser une *méthode faisant davantage appel aux SIG*. Selon différents experts, pour des raisons pratiques et de gestion des données, les SIG devraient jouer un rôle central dans la cartographie.
- g) Pour renouveler la conception de l'évaluation et de la cartographie de la sensibilité à la désertification et à la sécheresse et élaborer de nouvelles méthodes en la matière, il faudrait *créer une équipe spéciale restreinte* dans le cadre du groupe de travail, composée des coordonnateurs des activités 1.1, 1.2, 1.4, 1.5, 1.6, 1.8 et 1.9. L'équipe rédigerait un deuxième rapport d'activité pour répondre à tous les problèmes susmentionnés et proposer une poursuite des travaux. L'équipe pourrait élaborer un plan de travail concret après la deuxième réunion du Groupe d'experts à Bonn.
- h) Pour financer les travaux de l'équipe spéciale, il faudrait prévoir un budget global de 30 mois de travail ainsi que d'autres frais.
- i) Le Groupe d'experts appuie l'élaboration d'*une carte européenne de sensibilité à la sécheresse* par des pays européens et encourage l'adoption de l'avant-projet établi sur ce thème qui a été adressé au sixième programme-cadre pour la recherche de l'Union européenne.

Activité 1.3: Contribution à l'élaboration d'un plan scientifique  
destiné à la recherche sur la dégradation des terres  
(coordonnateur: Folorunso)

*Introduction*

Après avoir été créé par le Comité de la science et de la technologie, le Groupe d'experts a tenu sa première réunion du 4 au 7 novembre 2002 à Hambourg (Allemagne). Celle-ci avait pour mission principale d'examiner le programme de travail du Groupe et de définir les activités à exécuter au cours d'une période de quatre ans.

Un des principaux résultats de cette réunion a été l'élaboration d'un planning d'activités pour la période 2002-2006. L'une de ces activités est intitulée «Élaboration d'un plan scientifique destiné à la recherche sur la dégradation des terres» (Activité 1.3). Le Groupe d'experts a donc constitué un groupe de travail pour entreprendre cette activité.

#### *Composition du groupe de travail*

M. Olatunjin A. Folorunso, coordonnateur

M. Laszlo Vermes

M. Lixian Wang

#### *Mandat*

À sa première réunion, le Groupe d'expert a confié au groupe de travail le mandat suivant:

- Examiner les activités de recherche en cours et les classer par ordre de priorité (2003)
- Définir les nouveaux besoins en matière de recherche et les classer par ordre de priorité (2004)
- Rechercher des bailleurs de fonds pour les programmes internationaux et régionaux (2005)
- Établir un rapport détaillé à soumettre au Comité de la science et de la technologie (2006).

#### *Activités entreprises jusqu'à présent*

Pour remplir sa mission, le groupe de travail doit recueillir des informations auprès des différents pays et régions afin d'illustrer les recherches menées à bien ou en cours. Il a donc élaboré deux questionnaires différents pour faciliter la collecte des renseignements voulus.

#### 1. Examen et hiérarchisation des recherches en cours sur la dégradation des terres

Le premier questionnaire qui a été conçu pour recueillir des renseignements en vue de faciliter l'examen et le classement par ordre de priorité des recherches en cours sur la dégradation des terres porte sur les rubriques suivantes:

- Titre du programme de recherche
- Organismes/institutions chargés de la mise en œuvre
- Objectifs de la recherche
- Date de début et de fin de la recherche
- Organismes de financement et fonds engagés
- Principales conclusions
- Obstacles à l'application.



Ce questionnaire a été adressé à tous les membres du Groupe d'experts et des réponses ont été reçues en provenance d'Afrique, d'Asie et d'Europe centrale et orientale. À ce jour, 50 projets en tout ont été cités comme indiqué au tableau 1.

Tableau 1. Répartition des recherches sur la dégradation des terres

| Région       | Pays     | Nombre de projets |
|--------------|----------|-------------------|
| Afrique      | Nigéria  | 4                 |
| Asie         | Japon    | 20                |
| CEE          | Hongrie  | 26                |
| CEE          | Bulgarie | 3                 |
| <b>Total</b> |          | <b>50</b>         |

Les divers travaux de recherche sur la dégradation des terres ont été classés dans les catégories ci-après:

- Écologie
- Technologie et gestion
- Économie
- Sociologie.

Le tableau 2 indique la répartition des recherches en cours en fonction de la classification ci-dessus.

Tableau 2. Classement des recherches en cours sur la dégradation des terres, par région

| Catégorie              | Région   |           |           |                             |   |
|------------------------|----------|-----------|-----------|-----------------------------|---|
|                        | Afrique  | Asie      | CEE       | Amérique latine et Caraïbes | Groupe des États d'Europe occidentale et autres États |
| Écologie               | 1        | 4         | –         | –                           | –   |
| Technologie et gestion | 3        | 16        | 26        | –                           | –   |
| Économie               | –        | –         | –         | –                           | –   |
| Sociologie             | –        | –         | –         | –                           | –   |
| <b>Total</b>           | <b>4</b> | <b>20</b> | <b>26</b> | –                           | –   |

2. Détermination et hiérarchisation des nouveaux besoins en matière de recherche (plan scientifique)

Le second questionnaire porte sur les rubriques ci-après:

- Détermination des domaines dans lesquels les connaissances sont insuffisantes
- Thèmes de recherche proposés pour remédier aux déficiences
- Objectifs de la recherche
- Fonds nécessaires
- Organismes de financement proposés
- Organismes de mise en œuvre et partenaires.

Ce questionnaire devrait être adressé aux membres du Groupe d'experts au second semestre de l'année 2003. Les résultats de l'enquête fourniront des exemples de propositions de chercheurs pour lutter contre la désertification.

*Conclusion*

Il est impossible de recueillir des renseignements sur toutes les recherches achevées ou en cours, aussi les informations disponibles ne peuvent être citées qu'à titre d'exemple. D'autres communications devraient venir compléter le tableau. En raison de difficultés de communication, toutes les réponses n'ont pas été reçues.

*Recommandation*

L'échange de vues qui a suivi la présentation du rapport sur cette activité a conduit à la formulation des recommandations suivantes:

- L'élaboration d'un plan scientifique est le principal résultat attendu des travaux du groupe de travail et du Groupe d'experts. En conséquence, des mesures devraient être prises immédiatement en vue du deuxième et du troisième objectif (plus tôt que prévu). À cet égard, il est recommandé que le groupe de travail se réunisse à La Havane pour mettre au point les modalités d'élaboration d'un plan scientifique.
- Le plan scientifique doit dessiner les grandes orientations des recherches menées à l'appui de la lutte contre la désertification à tous les niveaux et non pas se contenter de promouvoir le développement de la recherche comme fin en soi.

Activités 3 et 1.6: Pauvreté et dégradation des terres: méthodes d'évaluation  
(coordonnateurs: Ornas, Leon)

*Résumé*

L'objet du présent document est d'élaborer une méthode pour analyser la vulnérabilité des zones arides et semi-arides qui conjuguent pauvreté et dégradation des terres. On ne trouvera pas ici de proposition de recherche puisque la méthode proposée vise à recueillir des informations, en partant d'expériences réussies au niveau local, et à les synthétiser au moyen d'indicateurs simples et faciles à calculer. Le premier objectif de ce travail est de fournir aux décideurs des

instruments pour s'attaquer au problème central de la pauvreté dans les zones touchées par la désertification. De tels instruments pourraient résulter d'activités de développement, de formation ou de recherche couronnés de succès, aujourd'hui ou dans le passé.

Il s'agit de sélectionner quelques projets locaux exemplaires portant sur des questions relatives au développement durable en zone aride et dont on analysera la capacité à prévenir ou à atténuer la pauvreté et la dégradation des terres. On abordera de la même manière l'évaluation des connaissances, des impacts et des politiques. En réunissant ces quatre évaluations, on peut déduire une série d'indicateurs de base et les appliquer à des domaines spécifiques. Cette méthode sera très utile pour hiérarchiser les projets et les mesures prises par les pouvoirs publics et par conséquent pour contribuer au processus de mise en œuvre de la Convention dans la mesure où elle concerne la pauvreté et la dégradation des terres.

### *Conclusions*

Les conclusions provisoires ci-après peuvent aussi être considérées comme des mesures à prendre pour établir des descriptifs de vulnérabilité au niveau local afin d'évaluer l'interaction entre pauvreté et dégradation des terres et agir dessus:

- La méthode proposée doit être affinée avant d'être appliquée. Il s'agit d'établir un principe de gestion de l'information à partir de projets de formation, de développement ou de recherche relatifs à la réduction de la pauvreté, à la dégradation des terres et à la vulnérabilité.
- La priorité concerne la pauvreté. L'information doit être gérée au niveau local car il s'agit d'assurer une utilisation cohérente des indicateurs à l'aide d'essais et d'évaluations.
- En ce qui concerne les repères et indicateurs de la dégradation des terres, un dialogue devrait être noué avec le groupe qui s'occupe de ces questions.
- Nous supposons que des informations suffisamment détaillées sur les indicateurs sont disponibles. Si ce n'est pas le cas, un dialogue ciblé entre les groupes de travail est nécessaire en vue d'élaborer une série d'indicateurs acceptable. Le produit est une technique permettant d'établir une série d'indicateurs de la dégradation des terres au niveau du projet.
- Quelle que soit la voie retenue, la série agrégée d'indicateurs sera évaluée au niveau local. Le produit est une proposition d'indicateurs d'ordre à la fois qualitatif et quantitatif.
- Les caractéristiques qualitatives et quantitatives d'un indicateur sont des valeurs attribuées (les auteurs ont mis au point une méthode spécifique). Elles sont synthétisées par des valeurs numériques se prêtant à une représentation graphique.
- La pondération des indicateurs permet d'établir différentes matrices de vulnérabilité.
- Les situations de vulnérabilité décrites dans un diagramme ou dans un tableau fournissent aux décideurs aux différents échelons des éléments simples leur permettant de s'attaquer à la pauvreté et à la dégradation des terres.

- Après essai, la méthode sert à établir un ensemble typologique de descriptifs de vulnérabilité.
- La mise en œuvre de cette méthode devrait, selon les auteurs, répondre à plusieurs des éléments figurant dans le planning établi par le Groupe d'experts à sa réunion de Hambourg (novembre 2002): 3.1, 3.2, 3.3 et 1.6 (avec le groupe de travail correspondant).

#### *Recommandations*

- Une collaboration active devrait être instaurée avec le groupe chargé des indicateurs biophysiques afin d'instaurer une synergie et d'accorder les perspectives.
- Il faut également établir une collaboration active avec les centres de liaison nationaux afin de relever des exemples de réussite à partir desquels on peut déduire des indicateurs.
- Le plan de travail ci-après est proposé:
  - Préciser les caractéristiques concrètes de la méthode. Action: deux personnes, deux mois chacune en 2003.
  - Collaborer avec le groupe travaillant sur les indicateurs de la dégradation des terres. Action: contribution d'appoint en 2003 et 2004 (deux personnes, trois mois chacune).
  - Expérimenter les indicateurs à l'échelon local dans deux pays en 2004. Action: brève enquête sur le terrain ou activités rurales faisant appel à la participation des centres de liaison nationaux (deux personnes, quatre mois chacune).
  - Dans le cadre de l'expérimentation. Action: formation d'évaluateurs nationaux (deux personnes, un mois chacune).
  - Diffuser l'information 1) dans le cadre de l'activité. Action: utiliser le réseau de données interactif proposé en 2005 pour diffuser les informations en interne entre les centres de liaison nationaux (deux personnes, trois mois chacune).
  - Diffuser l'information 2) auprès des intéressés. Action: ateliers nationaux en 2006 avec les parties intéressées aux niveaux local et national. Les communautés et les responsables de projet sont informés des résultats (deux personnes, un mois chacune).
  - Dans le cadre de l'information en retour. Action: évaluations rapides de l'état des connaissances, de l'impact, de l'atténuation des effets et des implications pour les décideurs, en 2006 (deux personnes, trois mois chacune).
  - Rapport final en 2006. Action: rédaction du rapport (deux personnes, quatre mois chacune).

Activité 1.4: Contribution à l'élaboration d'un glossaire terminologique  
de la désertification consultable sur la Toile  
(coordonnateur: Debicki)

*Résumé et conclusions*

1. Parmi les nombreuses recommandations que les Parties et les organisations compétentes ont faites au sujet du programme de travail du Groupe d'experts du Comité de la science et de la technologie, on relève souvent le souhait que le Groupe d'experts élabore et mette à la disposition de tous les utilisateurs intéressés des moyens et des instruments pour communiquer et diffuser les connaissances scientifiques sur la désertification et la dégradation des terres. Il faudrait par ailleurs poursuivre la normalisation, l'harmonisation et la mise à jour des renseignements pertinents.

2. Pour s'acquitter de cette mission, à sa première réunion tenue à Hambourg, le Groupe d'experts a défini deux tâches spécifiques, dans le cadre du thème principal «Évaluation de la désertification et de la dégradation des terres», en réponse aux recommandations précitées, à savoir l'activité 1.4: «Contribution à l'élaboration d'un glossaire terminologique de la désertification consultable sur la Toile» et l'activité 1.5: «Développement d'un réseau interactif et thématique d'échange d'informations (THEMANET)».

3. D'un point de vue technique, c'est-à-dire la mise en place d'un logiciel et d'un matériel modernes, la création d'un glossaire terminologique en ligne n'est pas difficile. Si l'on tient compte toutefois du rôle que doit remplir le glossaire, la tâche n'est pas si aisée à mener à bien.

4. Une fois, dans un premier temps, rassemblés les termes et définitions disponibles et d'usage courant, il faudrait évaluer toutes ces données dans la perspective de la Convention. À cette fin, il faudrait recourir à des critères de sélection spécifiques tels que, compte tenu de l'objet du glossaire, son contenu intéresse non seulement les chercheurs ou les personnes familières des dispositions de la Convention mais également de nombreux autres internautes ou observateurs des questions présentées sur le site Web de la Convention.

*Recommandations*

5. Chaque terme devrait être sélectionné en fonction de sa pertinence eu égard à la Convention. Il est dès lors possible de hiérarchiser comme suit les termes:

- Termes essentiels eu égard à la Convention;
- Termes capitaux eu égard à certaines tâches réalisées dans le cadre de la Convention;
- Termes apportant des informations supplémentaires sur des problèmes spécifiques;
- Termes explicatifs, importants par exemple du point de vue didactique, termes informatifs, explicitant par exemple des sigles.

6. On peut également envisager de choisir les termes en fonction de leur intérêt pour divers utilisateurs, par exemple les termes d'emploi scientifique, technique ou pédagogique, les termes qui concernent les décideurs, les aspects socioéconomiques de la dégradation des terres, etc. On peut également sélectionner les termes ou les définitions selon qu'ils ont déjà été publiés ou sont encore en cours d'examen et donc consultables sur un site spécial afin de parvenir à un consensus.

7. Il convient de noter que toute définition extraite ou requise intégralement à partir d'autres publications ou dont un auteur peut réclamer la paternité devrait être citée en respectant les droits d'auteur. Cette information devrait figurer sous la citation et si la source existe en version électronique ou est disponible dans une autre base de données, le lien correspondant devrait être indiqué de sorte que toute personne intéressée puisse accéder facilement au texte original ou à la source de l'information. S'il y a lieu et en accord avec l'auteur, on pourra indiquer toute autre contribution individuelle au glossaire.

8. Il ressort de ce qui précède que la base de données du glossaire en ligne de la Convention devrait comprendre des termes et définitions relatifs à la désertification et à la dégradation des terres, soigneusement vérifiés, puis faire l'objet d'une supervision de la part du Comité de la science et de la technologie avant adoption, afin d'éviter d'éventuelles difficultés. Il apparaît également que les procédures d'acceptation des termes et des définitions, avant qu'ils ne figurent dans le glossaire, sont importantes. Il faudrait qu'avant d'être affiché sur le site Web de la Convention, chaque terme ou définition soit soigneusement vérifié puis adopté. Les traductions ultérieures en d'autres langues en seront d'autant facilitées.

9. La conception et l'organisation du glossaire devraient être analogues à celles du site Web principal de la Convention administré par le secrétariat. Toutes les questions techniques peuvent ainsi être résolues dans ce cadre puisque le logiciel, comme le matériel, sont déjà disponibles. Il suffira seulement de consulter régulièrement le Comité de la science et de la technologie et des spécialistes pour mettre le glossaire à jour et en faciliter la gestion, en adaptant le logiciel et le matériel à l'enrichissement du glossaire en termes, définitions, etc.

10. Le nouveau glossaire en ligne pourrait être directement situé sur la page d'accueil du site Web. Par ailleurs, le bureau du Comité, en consultation avec le secrétariat de la Convention, pourrait prendre les mesures nécessaires pour perfectionner le glossaire.

11. Cela permettra ainsi d'enrichir à l'avenir le glossaire et d'élaborer une version multilingue en ligne dans les six langues de l'ONU. Ensuite, il devrait être possible de diffuser les connaissances et les techniques pour que les pays Parties créent des bases nationales de glossaires en ligne.

12. Les deux bases de données thématiques proposées, à savoir le glossaire en ligne et le réseau thématique et d'échanges d'informations (THEMANET) devraient être gérées et coordonnées par le secrétariat de la Convention. Le Comité devrait charger le secrétariat de constituer le glossaire.

Activité 1.5: Développement d'un réseau interactif  
et thématique de données/métadonnées  
(coordonnateur: Sciortino)

*Mandat du Groupe d'experts*

Le Groupe d'experts devrait élaborer un dispositif, par exemple un réseau de données thématiques, qui favoriserait les activités de coordination et d'échange de données, de données d'expérience et de résultats, pour faciliter la circulation de l'information entre les centres de coordination nationaux entre les sessions de la Conférence des Parties.

### *Objet et champ*

La diffusion des connaissances et des informations est essentielle si l'on veut atteindre les objectifs ultimes de la Convention. Bien que dans certains de ses articles, celle-ci traite expressément des questions de collecte, de diffusion, d'analyse et d'échange d'informations, d'éducation et de sensibilisation du public, jusqu'à présent on s'est très peu intéressé et on a consacré très peu de ressources à ce type d'activité.

Une plus large diffusion d'informations et de connaissances scientifiques appropriées et facilement accessibles contribuerait également à faciliter les activités et les échanges de données, de données d'expérience et de résultats, afin de faciliter la circulation de l'information entre les centres de coordination nationaux entre les sessions de la Conférence des Parties.

Il serait opportun que toutes les Parties à la Convention lancent une initiative visant à combler le manque d'informations. À cet égard, un *réseau thématique d'échange d'informations (THEMANET)* permettant de faire le point sur la lutte contre la désertification dans les pays touchés et les progrès accomplis pourrait constituer un moyen majeur pour faciliter les activités de coordination et l'échange des données.

Dans ce réseau, les informations seraient disponibles sous une forme normalisée/accessible.

L'idée de base est de créer un centre national chargé de recueillir et d'organiser les renseignements disponibles sur la sécheresse et la désertification. Le réseau améliorera la circulation de l'information entre les centres nationaux.

### *Organisation générale de THEMANET*

Chaque centre national serait géré par un coordonnateur à désigner. Le coordonnateur du réseau serait chargé de rassembler les informations et données nationales et de les mettre en réseau.

Le Groupe d'experts recommande au Comité de la science et de la technologie d'évaluer le fonctionnement du réseau à ses sessions ordinaires.

### *Intégration avec d'autres projets et activités*

Le Groupe d'experts n'ignore pas qu'un certain nombre de réseaux recueillent et diffusent actuellement des informations mais ils ne sont pas en relation directe avec les centres de coordination nationaux de la Convention. Bien entendu, il faudrait établir des liens avec ces réseaux.

### *Buts à atteindre*

THEMANET aurait trois buts principaux:

1. Faciliter la coordination des activités des centres de coordination nationaux;
2. Échanger les données, données d'expérience et résultats, entre ces centres;
3. Faciliter la circulation de l'information entre les sessions de la Conférence des Parties.

## 1. L'établissement d'un réseau

La création d'un réseau de centres nationaux de coordination suppose que l'on désigne des coordonnateurs nationaux chargés d'organiser et de gérer les centres. Le Groupe d'experts propose que la conception et le fonctionnement du site Web soient confiés à un administrateur de réseau appartenant au service du secrétariat chargé du Comité, sur la base de directives et de recommandations du Groupe d'experts. Cet administrateur serait également chargé de la gestion du glossaire en ligne.

## 2. Échange d'informations

Chaque centre national pourrait rendre compte de plusieurs sections:

- *Actualités*: informations récentes sur la sécheresse et la désertification dans le pays;
- *Événements*: informations (date, lieu, titre, coordonnées de la personne à contacter, etc.) relatives à des événements et à des manifestations connexes au niveau national;
- *Presse*: informations marquantes concernant les questions de désertification;
- *Contexte national*: description du phénomène dans le contexte de chaque pays, notamment informations biophysiques et socioéconomiques utiles pour comprendre les processus en cours. Également: cartes, données et textes illustrant brièvement le contexte de la désertification, conformément à l'objet assigné;
- *Liens avec d'autres sites*: liens avec les sites Web et les ressources de la Toile en rapport avec la mise en œuvre de la Convention;
- *Bonnes pratiques* et exemples de réussite dans la lutte contre la désertification et l'atténuation des effets de la sécheresse;
- *Documents scientifiques*: construction d'une base de données relative aux documents scientifiques (titre, auteur(s), résumé (dans les langues de l'ONU), institution, etc.);
- *Bases de métadonnées*: devraient comprendre des informations sur les données, indicateurs et renseignements techniques concernant la désertification et des sujets connexes;
- *Projets*: description de projets tant scientifiques que d'application (nom du projet, programme de recherche, priorités thématiques, coordonnateur(s), résumé, mots clefs, objectifs, etc.);

Promotion de THEMANET au niveau national:

- Entrer en relation avec le milieu des spécialistes nationaux et les autres intéressés;
- Diffuser les renseignements sur les compétences disponibles, les projets et activités concernant la désertification à l'échelon national;
- Dresser un inventaire des activités et bases de données existantes à inclure dans la base de métadonnées de THEMANET;



- Associer les parties prenantes ci-après, recueillir leurs opinions et s'informer de leurs besoins:
  - Institutions gouvernementales
  - Responsables des autres conventions de l'ONU dans le domaine de l'environnement
  - Autorités (échelons local et national)
  - Chercheurs
  - ONG
  - Secteur privé (entreprises et autres)
  - Organisations internationales
  - Représentants des médias
  - Groupements d'agriculteurs.

### 3. Coopération entre les centres nationaux de coordination

Pour développer les actions concertées entre pays développés et pays en développement et lancer des initiatives concrètes, il faut d'abord procéder à un échange de données et d'informations, connaître plus précisément les problèmes de désertification au niveau local et faciliter l'accès aux données.

#### *Recommandation*

Adopter le calendrier et les mesures suivantes pour lancer THEMANET:

1. Examen et mise au point définitive de la proposition THEMANET à la réunion du Groupe d'experts (2-7 juin 2003)
2. Soumission de la proposition au Comité de la science et de la technologie (26-28 août 2003)
3. Projet de décision soumis à la Conférence des Parties soumis à sa sixième session tendant à:
  - a) Charger le Groupe d'experts d'élaborer le plan de travail, notamment d'évaluer les coûts du projet et l'appui financier aux centres nationaux de coordination et le calendrier pour le lancement de THEMANET (2003-2004);
  - b) Prier le secrétariat de la Convention de mobiliser des ressources.
4. Soumission, pour adoption, du plan de travail au bureau de la Convention, par l'intermédiaire du bureau du Comité, après approbation par celui-ci (au premier semestre de 2004).

5. Soumission par le secrétariat de la Convention aux mécanismes appropriés de financement (FEM, programmes de l'UE, autres organismes).

Activité 1.6: Contribution à l'élaboration d'un système commun de repères  
et d'indicateurs pour suivre et évaluer la désertification  
(coordonnateur: Abraham)

*Résumé, conclusions et recommandations*

1. L'activité considérée a pour objet de contribuer à élaborer un système commun de repères et d'indicateurs pour suivre et évaluer la désertification.
2. Dans le cadre de la Convention, et en particulier au sein de son Comité de la science et de la technologie, l'élaboration de repères et d'indicateurs n'a pas cessé de faire l'objet de travaux. Parmi les groupes spéciaux créés, l'un était chargé d'examiner les indicateurs d'impact et leur application aux plans d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux. Il existe par ailleurs des indicateurs relativement à d'autres conventions ou mis au point par d'autres organismes des Nations Unies. De nombreuses propositions à cet égard ont été élaborées. À l'heure actuelle toutefois, l'utilisation de repères et d'indicateurs n'a fait l'objet d'aucun accord et leur bilan est mitigé.
3. Les principaux travaux menés au titre de cette activité consistent à faire le point de l'utilisation des repères et indicateurs, à améliorer et à affiner ce diagnostic à l'échelle internationale, à contribuer à l'élaboration d'un système commun de repères et d'indicateurs pour l'évaluation et le suivi de la désertification et à établir un programme et des méthodes de travail.
4. Il apparaît, notamment, que la terminologie et les notions de repères et d'indicateurs ne font l'objet d'aucun consensus. Les connaissances actuelles en matière de désertification sont fragmentaires et bien souvent impropres aux comparaisons. Cela provient principalement du fait que les études actuelles n'ont pas été définies, élaborées et mesurées en fonction de repères et d'indicateurs. Ces derniers, dans la plupart des cas, ne sont ni opérationnels, ni simples, ni pratiques, ni conçus à l'intention des décideurs.
5. On connaît mal le cadre d'analyse de ces indicateurs (pression, état et réaction), les méthodes utilisées pour les réunir et les intégrer dans des modèles d'évaluation et de suivi, les besoins des utilisateurs et les résultats de leur application. Ces éléments apparaissent encore plus fragiles lorsque l'on tente de découvrir une relation avec les systèmes d'alerte précoce pour prévenir les effets de la sécheresse et de la désertification.
6. Les indicateurs à dimension thématique, en particulier biophysique (sols) sont prédominants et leurs rapports avec les indicateurs socioéconomiques laissent à désirer. En raison de l'intérêt inégal accordé aux indicateurs biophysiques et aux indicateurs socioéconomiques, il est difficile de les utiliser dans un système global de suivi et d'évaluation.
7. Il y a une confusion d'échelles et de niveaux. La dimension (l'échelle) temporelle n'est quasiment jamais utilisée pour comprendre les causes, la dynamique et les tendances de la désertification.
8. Il n'existe pas d'inventaires ni de réseaux mondiaux, même pas à l'échelle nationale ou régionale, des stations ou centres de mesure afin de suivre de manière rigoureuse la désertification.

9. Il existe un fossé entre indicateurs «scientifiques» et indicateurs «empiriques» utilisés par la société civile<sup>1</sup> et les indicateurs de participation sont très rares.
10. Jusqu'à présent, nous n'avons pas été en mesure de découvrir d'indicateurs conçus à l'intention des décideurs pour encourager la mise en œuvre de mesures de lutte contre la désertification.
11. L'élaboration d'indicateurs d'impact est encouragée.
12. Les points de vue divergent à l'échelle internationale lorsque l'on tente de définir les repères en tant que paramètres et seuils utilisés comme niveaux de référence.
13. Un questionnaire a été élaboré à l'intention des centres de liaisons et des autres intéressés afin de faire le point sur l'utilisation des repères et des indicateurs dans les différentes régions. La première version de l'enquête a été réalisée avec l'aide fournie par le comité exécutif du projet intitulé «Échange de données d'expérience sur les indicateurs et élaboration de perspectives dans le contexte de la Convention» (AID/CCD) à titre de contribution aux travaux du Groupe d'experts. L'enquête a été examinée et modifiée au cours des débats du groupe de travail.
14. On dispose de peu de données sur des indicateurs biologiques de la qualité des sols et sur des méthodes permettant de synthétiser les propriétés physiques, chimiques et biologiques de ceux-ci dans des indicateurs intégrés.
15. Le programme de travail comprend différents éléments tels que: révision, mise à jour et consensus sur les notions et définitions des repères et indicateurs, méthode multiéchelle, validation, propositions d'études pilotes, évaluation des résultats, formation et diffusion des informations. Le groupe procédera à des consultations, organisera des séminaires, fera connaître ses travaux et élaborera un rapport définitif reprenant les résultats obtenus.
16. Il est recommandé que le groupe, dans un premier temps, étudie et analyse les expériences acquises sur la question dans le cadre de la Convention et d'autres conventions des Nations Unies ainsi que d'autres programmes et projets.
17. L'élaboration d'un système commun de repères et d'indicateurs pourrait utilement contribuer à la lutte contre la désertification et à l'atténuation des effets de la sécheresse. Un tel système, pour l'établissement duquel on peut recourir à une méthode participative tenant compte des besoins des parties prenantes et des décideurs, influencerait sensiblement sur la formulation des politiques à tous les niveaux.
18. Il est recommandé d'élaborer le programme de travail pour contribuer à l'adoption d'une méthode commune en matière de repères et d'indicateurs. Il faudrait d'abord mener une enquête sur l'application de ceux-ci, auprès des centres de liaison et des autres intéressés, afin de faire le point en profondeur sur la question au niveau international.

---

<sup>1</sup> Indicateurs résultant de l'expérience pratique et des connaissances traditionnelles des producteurs et des communautés.

Activité 1.6 bis: Étude de cas: diagnostic régional des indicateurs et systèmes  
de suivi en Amérique latine et aux Caraïbes  
(coordonnateur: Santibáñez)

*État d'avancement de l'élaboration des repères et indicateurs en Amérique latine et aux  
Caraïbes*

Plusieurs projets concertés ont été exécutés dans la région depuis 1994. La première tentative avait réuni des représentants de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Chili et du Pérou à Sao Paulo (Brésil) pour commencer à travailler sur des repères et des indicateurs dans la région. Le nouveau groupe de travail d'Amérique latine et des Caraïbes sur les repères et indicateurs poursuit ses travaux. En 1995, le PNUE et la FAO ont décidé de financer la tenue d'ateliers dans chacun des pays participants. En 2000, le FEM/PNUE a décidé de financer un projet du Brésil, du Chili et du Mexique. Il s'agissait d'élaborer un indicateur type de suivi de la désertification et de la diversité biologique en Amérique latine et aux Caraïbes. Ce projet, exécuté en 2000-2003, a permis de créer un système unifié d'indicateurs, de protocoles opérationnels pour évaluer ces derniers et un logiciel (MONITOR) de gestion d'une base de données sur les indicateurs ainsi que des moyens de cartographie automatique. Il a débouché sur un système d'information opérationnel dans trois zones pilotes de la région.

La région a aujourd'hui acquis une vaste expérience qui justifie le lancement d'un effort systématique pour mettre en place des systèmes de suivi fondés sur des repères et des indicateurs.

*Systèmes de suivi de la désertification en Amérique latine et aux Caraïbes*

Les systèmes de suivi de la désertification ont pour principal objet de fournir aux décideurs et à d'autres utilisateurs un flux abondant de renseignements faciles à interpréter au sujet de questions environnementales et sociales déterminées. Dans le même temps, ces systèmes doivent permettre aux décideurs et aux autres utilisateurs de superviser les incidences des actions et des politiques menées contre la désertification, et de détecter rapidement l'apparition d'insuffisances ou de succès. Le système de gestion de base de données MONITOR est un exemple d'un tel système.

L'utilisation de MONITOR permettra de mieux anticiper la progression des effets indésirables de la désertification en fournissant aux décideurs les éléments nécessaires pour réorienter les plans et les politiques afin de combattre plus efficacement les tendances défavorables ou les inverser.

Le système MONITOR permet aux pays qui rencontrent des problèmes analogues d'échanger des données d'expérience, sur la base d'indicateurs normalisés.

MONITOR est accompagné d'un manuel qui comprend des protocoles d'évaluation des indicateurs sur le terrain.

MONITOR ne se réduit pas à une série d'indicateurs et à des méthodes permettant de recueillir et de stocker des données. Le système est censé traduire ces informations en un diagnostic compréhensible et, si possible, un pronostic concernant une région confrontée à un processus de désertification. Il est donc doté d'une capacité d'agrégation des informations, simplifie la complexité et réduit le bruit des informations initiales, produisant ainsi des courbes simples d'indices standard des principales composantes du problème. Il peut théoriquement cartographier la répartition spatiale des problèmes liés à la dynamique de la désertification.

Le réseau MONITOR regroupe des protocoles de collecte des données, des bases de données, un logiciel de gestion des données et de cartographie, un conseil des institutions collaboratrices, un comité technique national et des mécanismes de diffusion et d'échange des informations.

Les données saisies et les informations produites par le système sont sélectionnées en fonction des besoins des utilisateurs. Les données sont exprimées en «unités de surface minimum» ou polygones de base décrits au moyen de certains indicateurs. Il est donc recommandé d'utiliser ces unités techniques de recensement comme la résolution de base du système.

#### *Mise en réseau des utilisateurs*

Plutôt que d'installer un système central complexe, il est plus pratique de mettre en œuvre de multiples systèmes de suivi de petite dimension collaborant étroitement avec l'utilisateur final. Il est possible de diviser le territoire en zones restreintes (communes, districts, etc.). Chacune de ces unités de surface peut être dotée d'un centre MONITOR doté de moyens en matériels et logiciels ainsi que d'un personnel formé appartenant aux organismes locaux.

#### *Conclusions*

1. La région a acquis une importante expérience en matière de mise au point de systèmes de suivi de la désertification, grâce aux sept années de programmes concertés menés entre plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes.
2. L'association d'indicateurs et de systèmes de suivi de la désertification est un puissant instrument d'appui à la décision aux différents échelons des utilisateurs.
3. La région possède une importante expérience pratique en ce qui concerne l'élaboration de méthodes économiques permettant d'évaluer sur le terrain les indicateurs à réduire dans les systèmes de suivi.
4. Les systèmes de suivi de la désertification combinent les informations relatives aux indicateurs, un système de gestion de données et des modèles pour intégrer les données et fournir un appui aux décideurs. Il est possible de les adapter pour articuler efficacement les besoins des utilisateurs avec les responsables.

#### *Recommandations*

1. Encourager la mise sur pied de systèmes opérationnels de suivi de la désertification sur la base des expériences et des méthodes existantes.
2. Promouvoir l'utilisation des systèmes de suivi de la désertification, mettre sur pied un programme de formation pour renforcer les capacités en matière de mise en œuvre et d'exploitation de ces systèmes.
3. Encourager l'utilisation de méthodes efficaces pour évaluer sur le terrain les indicateurs afin de permettre aux pays de mettre régulièrement à jour les systèmes de suivi.
4. Former des personnes à l'utilisation des techniques d'évaluation et de suivi destinées à l'aide à la décision au niveau des institutions et des utilisateurs.

Activité 1.8: Systèmes d'alerte précoce à court terme  
(coordonnateur: Castillo)

*Résumé*

Conformément à son programme de travail, examiné à Hambourg en 2002, le Groupe d'experts devrait se pencher sur les prolongements et la validation des travaux précédents de groupes spéciaux sur les systèmes d'alerte précoce.

Des dispositifs d'alerte précoce à la désertification ont été conçus et mis en œuvre dans le cadre des PAN relevant de la Convention.

Dans le passé, des groupes spéciaux ont conclu qu'il existe de nombreux systèmes d'alerte précoce opérationnels à l'échelle mondiale. Il conviendrait toutefois de perfectionner les systèmes nationaux et locaux pour la sécheresse, en particulier dans les pays en développement.

Le groupe a également constaté qu'il n'existait pas de système opérationnel pour la désertification. Il importe donc de créer un système d'alerte précoce à la désertification en raison de l'absence de système d'évaluation, d'alerte et de prévention des conséquences et pour que les intéressés puissent échanger des informations.

De tels systèmes supposent la prévision et l'évaluation à long terme de la désertification. Cela suppose, outre l'échange des données existantes entre les intéressés, une coopération et une formation, l'établissement d'un système d'évaluation, de suivi, d'alerte, de prévision et d'appui aux décisions à prendre en ce qui concerne la désertification et ses conséquences.

Plusieurs systèmes en service (sur la famine, la sécheresse et la désertification) ont été examinés et l'on a analysé leur structure modulaire afin de comprendre comment ils organisent les activités d'évaluation, de suivi, d'alerte et de prévention.

*Conclusions*

Les systèmes étudiés comprennent différents modules, ces derniers pouvant être regroupés en quatre catégories:

- a) *Échange et diffusion d'informations* (notion de centre d'échange) à l'aide de listes de distribution, de bases de données en ligne, de publications et de rapports en ligne, de bulletins;
- b) *Suivi et analyse des données*, avec l'appui de SIG en ligne et de modèles de culture au moyen de modules tels que: analyse météorologique (indicateurs pluviométriques), analyse de la végétation (comparaisons d'indices de végétation normalisés), calendriers des cultures (CROPWAT) et modèle de débit (système d'alerte rapide aux risques de famine);
- c) *Danger et analyse de risque*, informations sur les risques et alertes en cas de danger, répartition spatiale des risques, cartes des risques: effets des risques sur les ménages et la population;
- d) *Aide à la décision*: analyse des cartes de risque et élaboration de scénarios d'urgence, modules en cas d'urgence et plans d'intervention d'urgence.

Chaque système d'alerte précoce doit être organisé en fonction de la nature et des caractéristiques du problème ou de la question considérés. Les caractéristiques spatiales et temporelles de l'action souhaitée doivent être définies en fonction de la nature du problème et des besoins des utilisateurs. Plusieurs questions restent à résoudre en ce qui concerne les systèmes d'alerte précoce à la désertification:

1. Quelles sont les contributions à attendre de ces systèmes? À qui doivent-ils être destinés?
2. Comment les systèmes d'alerte précoce peuvent-ils répondre à ces attentes?
3. Quelles sont les ressources disponibles pour répondre aux attentes?

#### *Recommandations*

Il faudrait analyser les résultats obtenus par les systèmes d'alerte précoce existants. Une attention particulière serait accordée à l'applicabilité, à la façon dont les systèmes répondent aux besoins des utilisateurs et aux coûts de fonctionnement.

Les systèmes d'alerte précoce à la désertification reposent sur l'utilisation de repères et d'indicateurs ou de méthodes d'évaluation. Par conséquent, le Groupe d'experts devrait renforcer les liens entre le groupe de travail chargé de ces systèmes et les autres groupes de travail (en particulier sur l'évaluation de la désertification, les repères et indicateurs).

L'échange d'informations devrait s'appuyer sur les systèmes d'alerte précoce en cas de désertification mais ces derniers devraient également servir à évaluer, à suivre, à prévoir, ou à alerter et à appuyer les décisions.

Les systèmes d'alerte précoce en cas de désertification devraient être fondés sur des techniques et des méthodes déjà mises au point dans le cadre de recherches et de programmes opérationnels (en particulier les systèmes actuels d'alerte précoce en cas de sécheresse).

Les intéressés et les utilisateurs devraient être activement associés à la conception et à l'élaboration de tels systèmes

**II. RÉCAPITULATION DES RÉSUMÉS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DES COMMUNICATIONS**  
(coordonnatrice: Seely)

| <b>1. Dégradation des terres</b><br><b>2. Protection et restauration des terres</b><br><b>3. Mise en valeur durable des zones arides (recoupe les thèmes suivants)</b> | <b>État actuel des connaissances</b>   | <b>Étendue et ampleur de l'impact</b>                                      | <b>Possibilités de prévention et d'atténuation</b>   | <b>Implications pour les décideurs</b>                        |
|--|--|--|--|---|
| Évaluation   | Largement répandue dans les pays parties. Utilisation des modèles PER et FPEIR. D'autres évaluations en cours (Évaluation du millénaire portant sur l'écosystème, LADA, évaluation de la dégradation des sols à l'échelle mondiale, par exemple). Multiéchelle – au niveau local les paramètres sociaux sont davantage nécessaires | Étendue et ampleur de l'impact en rapport avec l'état des connaissances    | Des possibilités existent  | Nombreuses possibilités d'application                         |
| Atlas mondial  | Atlas mondial de la désertification révisé en 1997; manque de données précises et fiables et de buts et d'objectifs clairs; mise à jour régulière impossible   | Impact au niveau mondial seulement   | Faute de véritable application locale, peu de contributions à la prévention et à l'atténuation | Devrait avoir des implications accrues                        |
| Plan scientifique  | Réunion d'un échantillon de 50 projets: écologiques, techniques et administratifs, économiques et sociologiques. De très nombreuses recherches sur divers sujets achevées ou en cours  | Sera renforcé par la formulation d'une stratégie et d'un plan scientifique | Des possibilités d'application des recherches à la prévention et à l'atténuation existent      | Le plan scientifique aura des implications pour les décideurs |



| <b>1. Dégradation des terres</b><br><b>2. Protection et restauration des terres</b><br><b>3. Mise en valeur durable des zones arides (recoupe les thèmes suivants)</b> | <b>État actuel des connaissances</b>  | <b>Étendue et ampleur de l'impact</b>   | <b>Possibilités de prévention et d'atténuation</b>   | <b>Implications pour les décideurs</b>   |
|--|---|---|--|--|
| Pauvreté   | Élaboration de méthodes sur la base des connaissances concrètes existantes. Pas d'évaluation globale  | À ce jour, au niveau local ou pilote; intégration possible dans un projet global repères et indicateurs                       | Des possibilités existent  | Éventuellement, si bonne communication   |
| Glossaire  | Existence de nombreux glossaires, trop spécialisés toutefois pour être utilisés dans le cadre de la Convention                                      | Les glossaires existants sont utilisés par des spécialistes et des scientifiques  | Un glossaire spécifique contribuerait à harmoniser et à diffuser les renseignements et les connaissances scientifiques                 | Possibilités d'appui aux décideurs si le glossaire comprend des connaissances accessibles à des bénéficiaires déterminés; actuellement, la terminologie est parfois utilisée à mauvais escient |
| Mise en réseau   | Existence de nombreux réseaux en relation avec la lutte contre la désertification; aucun n'appuie directement les centres de coordination nationaux | Les réseaux ont peu d'incidence en dehors de leur domaine particulier (par exemple Comité de la science et de la technologie) | Possibilités d'appui à la prévention et à l'atténuation par l'intermédiaire des décisions du Comité de la science et de la technologie | Pourrait avoir des implications pour le Comité de la science et de la technologie de même que d'autres réseaux pour des utilisateurs particuliers  |

| <p><b>1. Dégradation des terres</b><br/><b>2. Protection et restauration des terres</b><br/><b>3. Mise en valeur durable des zones arides (recoupe les thèmes suivants)</b></p> | <p><b>État actuel des connaissances</b></p>  | <p><b>Étendue et ampleur de l'impact</b></p>   | <p><b>Possibilités de prévention et d'atténuation</b></p>  | <p><b>Implications pour les décideurs</b></p>   |
|---|--|--|--|---|
| <p>Repères et indicateurs</p>   | <p>Confusion au sujet des concepts; pas d'interprétation commune; pas de méthodes communes, faute de démarche globale; de nombreuses tentatives d'utilisation de repères et d'indicateurs mais peu de résultats pratiques</p>            | <p>Nombreux travaux mais peu d'exemples d'application, principalement indicateurs de mise en œuvre utilisés dans la formulation et l'application des plans d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux</p> | <p>L'élaboration d'un système commun de repères et d'indicateurs pourrait contribuer efficacement à lutter contre la désertification et à atténuer les effets de la sécheresse</p> | <p>À condition d'être élaborés dans une perspective participative et en tenant compte des besoins des intéressés et des décideurs, les repères et indicateurs pourraient avoir une influence majeure sur la formulation des politiques générales à tous les niveaux</p> |
| <p>Amérique latine et Caraïbes</p>  | <p>Sept années de programmes concertés dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes pour l'élaboration de systèmes de suivi de la désertification faisant appel à une évaluation concrète peu onéreuse à l'aide d'indicateurs</p> | <p>Application importante non seulement au niveau central mais aussi au niveau local au moyen de systèmes fonctionnels contribuant à élargir le réseau</p>   | <p>Possibilités d'appui à la prévention et à l'atténuation</p>   | <p>On a tenté d'appuyer effectivement les politiques générales à l'aide du suivi, de l'utilisation d'indicateurs et de la modélisation</p>  |
| <p>Systèmes d'alerte précoce</p>  | <p>Il existe des systèmes d'alerte précoce au niveau mondial mais pas de systèmes opérationnels pour la désertification</p>  | <p>Incidences au niveau technique mais rarement au niveau de la mise en œuvre</p>  | <p>Possibilités offertes aux utilisateurs de ressources et aux responsables d'appliquer les résultats des systèmes d'alerte précoce à la désertification</p>                       | <p>Les implications pour les décideurs pourraient être importantes parallèlement à celles des systèmes d'alerte précoce à la sécheresse</p>   |

Annexe I

**ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

Lundi 2 juin 2003

- 9 heures – 10 heures Inscription des participants
- 10 heures – 10 h 10 Ouverture de la réunion par le Président du Groupe d'experts
- 10 h 10 – 10 h 15 Adoption de l'ordre du jour
- 10 h 15 – 11 heures **Activité 1.1: Évaluation de la désertification à l'échelle mondiale, régionale et nationale (coordonnateur: Takeuchi)**
- 1.1.1 Évaluer et organiser les méthodes d'évaluation de la désertification aux différentes échelles (mondiale, nationale, régionale et locale)*  
(rapport d'activité destiné à la Conférence des Parties à sa sixième session, à examiner à la présente réunion)
- 11 h 15 – 12 h 30 Activité 1.1 (*suite*) – 1.1.1 (*suite*)
- 14 heures – 16 heures Activité 1.1 (*suite*) –
- 1.1.2 Examiner les critères utilisés pour évaluer la désertification*  
(rapport intérimaire destiné à la Conférence des Parties à sa sixième session, à examiner à la présente réunion)
- 16 h 15 – 18 heures Activité 1.1 (*suite*) – 1.1.2 (*suite*)

Mardi 3 juin 2003

- 9 heures – 10 h 30 **Activité 1.2: Contribution à la mise à jour de l'atlas mondial de la désertification (coordonnateur: Vermes)**  
(rapport préliminaire présentant les besoins de financement à soumettre à la sixième session de la Conférence des Parties)
- 10 h 45 – 12 h 30 Activité 1.2 (*suite*)
- 14 heures – 16 heures **Activité 1.3: Contribution à l'élaboration d'un plan scientifique destiné à la recherche sur la dégradation des terres (coordonnateur: Folorunso)**
- 1.3.1 Examiner et hiérarchiser les recherches en cours (à terminer en 2003)*
- 16 h 15 – 18 heures Activité 1.3 (*suite*)

Mercredi 4 juin 2003

9 heures – 10 h 30

**Activités 3 et 1.6: Pauvreté et dégradation des terres: méthodes d'évaluation (coordonnateurs: Leon et Ornas)**

10 h 45 – 12 h 30

**Activité 1.4: Contribution à l'élaboration d'un glossaire terminologique de la désertification consultable sur la Toile (coordonnateur: Debicki)**

(projet de description du glossaire d'ici à mars 2003, à examiner à la présente réunion, glossaire consultable sur la Toile opérationnel d'ici à mai 2003, rapport sur l'état d'avancement du glossaire à la Conférence des Parties soumis à sa sixième session)

14 heures – 16 heures

**Activité 1.5: Développement d'un réseau interactif et thématique de données/métadonnées (coordonnateur: Sciortino)**

(rédaction d'un rapport avant la sixième session de la Conférence des Parties, archivage à l'aide de l'Internet des documents scientifiques rassemblés par le Groupe d'experts, opérationnel d'ici à mars 2003)

16 h 15 – 18 heures

Activité 1.5 (*suite*)

(projet de définition d'un réseau pour un système d'information sur la désertification, rapport à la Conférence des Parties à sa sixième session)

Jeudi 5 juin 2003

9 heures – 10 h 30

**Activité 1.6: Contribution à l'élaboration d'un système commun de repères et d'indicateurs pour suivre et évaluer la désertification (coordonnateur: Abraham)**

(évaluer les indicateurs existants)

10 h 45 – 12 h 30

**Activité 1.6 bis: Étude de cas: diagnostic régional concernant l'Amérique latine et les Caraïbes sur les indicateurs et systèmes de suivi (coordonnateur: Santibáñez)**

(à terminer d'ici à la fin 2003)

14 heures – 16 heures

**Activité 1.8: Systèmes d'alerte précoce à court terme (coordonnateur: Castillo)**

16 h 15 – 18 heures

Activité 1.8 (*suite*) (résultats d'ici à octobre 2003)

Vendredi 6 juin 2003

9 heures – 10 h 30

Examen général des résultats de la deuxième réunion; organisation de la réunion suivante; représentation et activités du Groupe d'experts à la sixième session de la Conférence des Parties

10 h 45 – 12 h 30

Rapport de la deuxième réunion

14 heures – 18 heures

Adoption des conclusions et recommandations de la réunion

Samedi 7 juin 2003

9 heures – 12 heures

Mise au point définitive et soumission des annexes finales

12 heures – 12 h 30

Cérémonie de clôture

Annexe II

[ENGLISH/FRENCH/ITALIAN/SPANISH ONLY]

**LIST OF PARTICIPANTS**

Selected members for Africa

Dr. Olatunji Folorunso  
Department of Soil Science  
Faculty of Agriculture, University of  
Maiduguri  
Nigeria

Dr. Mary Kathryn Seely  
Executive Director  
Desert Research Foundation of Namibia  
Namibia

Selected members for Asia

Prof. Hassan Ahmadi  
Faculty of Natural Resources  
University of Tehran  
Islamic Republic of Iran

Dr. Harish Singh  
Central Research Institute for Dryland  
Agriculture  
India

Dr. Ahmed Ibrahim Al-Amoud  
Department of Agricultural Engineering  
College of Agriculture Riyadh  
Saudi Arabia

Prof. Kazuhiko Takeuchi  
Department of Ecosystem Studies  
Graduate School of Agricultural and Life  
Sciences  
University of Tokyo  
Japan

Selected members for LAC

Dr. Elena Maria Abraham  
Instituto Argentino de Investigaciones de las  
Zonas Áridas (IADIZA)  
Argentina

Dr. Alejandro Leon  
Assistant Professor  
University of Chile  
Chile

Dr. Gustavo Febles  
Instituto de Ciencia Animal (ICA)  
Cuba

Mr. Fernando Santibáñez  
Centro de Agricultura y Medio Ambiente  
(AGRIMED)  
Facultad de Ciencias Agrarias y Forestales  
Universidad de Chile  
Chile

Selected members for WEOG

Prof. Anders Hjort af Ornas  
ENS Consult AB  
Sweden

Dr. David Anthony Mouat  
Division of Earth and Ecosystem Sciences  
Desert Research Institute  
United States of America

Dr. Víctor Castillo Sánchez  
Department of Soil and Water Conservation  
Centro de Edafología y Biología Aplicada del  
Segura (CEBAS) Murcia - Consejo Superior  
de Investigaciones Científicas (CSIC)  
Spain

Mr. Maurizio Sciortino  
Climate Project  
Head of the Impact Assessment Group  
Ente per le Nuove Tecnologie, l'Energia e  
l'Ambiente (ENEA)  
Centro Ricerche Casaccia  
Italy

Selected members for CEE

Dr. Ryszard Debicki  
Institute of Earth Sciences  
Department of Soil Science  
Faculty of Biology and Earth Sciences  
University of Maria Curie-Sklodowska Lublin  
Poland

Ms. Maria Sokolovska  
Forest Research Institute  
Bulgarian Academy of Sciences  
Bulgaria

Prof. Marta Tesarova  
Mendel University of Agriculture and  
Forestry Brno  
Czech Republic

Prof. Laszlo Vermes  
Faculty of Horticultural Sciences  
Szent Istvan University Budapest  
Hungary

CST Bureau member

Dr. Moussa Hassane (Vice-President)  
Institut National des Recherches Agronomiques du Niger (INRAN)  
Niger

-----